

Confignon

Réussir le grand village

Confignon est une des premières communes à caractère villageois et agricole que l'on traverse en quittant l'agglomération genevoise par l'ouest. Sa situation en bordure de la zone urbaine mais riche d'espaces naturels préservés

confère à la commune une responsabilité dans l'orientation de son développement, d'autant plus que la population résidente n'a cessé de croître ces dernières années. En fondant la révision du plan directeur communal sur une démarche participative et en devenant **Cité de l'énergie**, Confignon a pris en main son avenir, en préconisant un développement peu expansif, et soucieux du cadre environnemental et de la qualité de vie.



Développement durable et Agenda 21

Au fil du temps, Confignon a réalisé de nombreuses actions pour la durabilité, allant dans le sens d'un Agenda 21 local, compris comme l'aboutissement d'une large réflexion sur l'avenir (cf. 10 points forts pour Confignon 2050). L'obtention du label *Cité de l'énergie* entre parfaitement dans cette logique, à

quoi s'ajoutent progressivement d'autres volets économiques, sociaux-culturels et environnementaux.

Approvisionnement: énergies renouvelables

La commune se soucie de sa diversification énergétique. Au centre du village, la salle communale et les locaux de l'espace de vie enfantine (eve) sont alimentés en bois (cela représente 30% de la consommation des bâtiments communaux). Une chaudière à bois utilisant des copeaux provenant des forêts genevoises produit l'énergie nécessaire au chauffage des trois bâtiments. L'eau chaude sanitaire est fournie par une batterie de capteurs solaires disposés sur le toit de la garderie. A l'école Jollien, c'est le gaz qui a remplacé le mazout. Et depuis 2002, CADIDIOM S.A. permet aux habitants de Cressy de se chauffer grâce à la chaleur issue des déchets ménagers au lieu du mazout. Les déchets incinérés à l'usine des Cheneviers fournissent une importante quantité de chaleur qui est utilisée notamment pour alimenter en chauffage et en chaude le nouveau quartier. Pour ce faire, 24 km de canalisation pour l'eau surchauffée ont été posés dans le sous-sol grâce à l'insistance de la commune. Cette solution permet non seulement d'éviter des rejets d'eau chaude dans le Rhône mais apporte une économie nette de mazout (13'000 t. pour l'ensemble des raccordements), améliore la qualité de l'air et diminue la circulation de camions-citernes.

Nouvelle Ecole à Cressy

Inaugurée en septembre 2006, la nouvelle école de Cressy a été conçue sur le concept de façade à double peau assurant à la fois l'éclairage naturel, la protection, le chauffage et la ventilation des classes. Cette technologie coûteuse offre cependant plu-

Les rives de l'Aire font partie du corridor écologique de Confignon (Photo J. Berthet)





La nouvelle école de Cressy économise l'énergie par sa façade à double peau
(Photo Mairie de Confignon)

sieurs avantages énergétiques, notamment par sa fonction thermique (coefficient d'isolation des vitrages, diminution des ponts de froid, gains solaires passifs), et sa fonction de ventilation naturelle (effet de cheminée). L'addition de la ventilation naturelle à la ventilation mécanique de la salle de gymnastique permet p.ex. de passer de 3500 à 1000 m³/h (renouvellement de l'air des vestiaires). L'ensemble de ces éléments permet d'avoir un bâtiment proche des valeurs MINERGIE.

Le plan directeur et la pénétrante verte

Confignon est la première commune du canton à avoir engagé la révision de son plan directeur communal sur une démarche participative, dite «Conférence du futur». En 2004 et 2005, une centaine d'habitants se sont réunis pour débattre des réalités actuelles et futures de la commune, puis discuter le projet de plan directeur. Compte tenu du faible potentiel à bâtir, les enjeux tiennent surtout à la qualité de la vie et aux paysages: pas d'extension urbaine prévue pour les 10-15 prochaines années. Le plan directeur communal met en œuvre les options choisies en renforçant la cohésion du territoire communal (réseau d'espaces publics, mobilité douce), en tirant parti des projets cantonaux (nouvelle ligne de tram), et en privilégiant la mise en valeur du patrimoine paysager. La commune est ainsi déterminée à préserver sa «pénétrante verte»: le corridor de verdure entre le Rhône et l'Aire (rivière en cours de revitalisation), en l'envisageant comme lieu de rencontres et de loisirs, de lien entre le nouveau quartier de Cressy et le village.



Plan piéton et mobilité pacifiée

Le plan directeur communal de Confignon s'accompagne d'un plan directeur des chemins pour piétons, conformément à la législation. Des mesures spécifiques en faveur des piétons sont élaborées, des itinéraires traversants sont définis, qui vont de pair avec les itinéraires cyclistes, destinés à relier les principaux équipements publics et les espaces naturels. Afin de diminuer les nuisances de la circulation routière, des mesures de modération de trafic et de limitation de l'offre en places de stationnement sont prises, en parallèle à la mise à disposition par la commune de deux véhicules Mobility (auto-partage) à l'intention des employés communaux et des habitants.

Confignon en chiffres

Population: 3750
Altitude moyenne: 430 m
Superficie: 276 ha
Bâtiments communaux: 8
Véhicules communaux: 5

Contacts

Suzanne Oguey
Déléguée au développement durable
Ch. de Moulaz 2
1232 Confignon
Tél. 022 850 93 93
Fax 022 850 93 92
s.oguey@confignon.ch
www.confignon.ch

Conseillère Cité de l'énergie

Martine Plomb
B+S ingénieurs conseils SA
Ch. Rieu 8
1208 Genève
Tél. 022 735 55 45
plomb@bourquin-stencek.ch

Le label Cité de l'énergie®

Le label Cité de l'énergie est décerné aux communes, grandes ou petites, réalisant un certain nombre d'actions efficaces dans les domaines suivants: aménagement du territoire et constructions, bâtiments et installations communales, approvisionnement et dépollution, mobilité et transports, organisation interne, information et coopération.

SuisseEnergie pour les communes

SuisseEnergie pour les communes est le programme d'encouragement de SuisseEnergie destiné aux communes désireuses de mener une politique énergétique cohérente et durable. Les communes actives peuvent devenir partenaires de SuisseEnergie pour les communes et bénéficier d'échanges d'expériences réguliers, de conseils, d'informations, de soutien financier ainsi que de la mise à disposition d'instruments d'application pratique.

SuisseEnergie pour les communes

c/o bio-eco sàrl · rue du prieuré 2 · CH - 1304 cossonay-ville
T 021 861 00 96 · F 021 862 13 25 · info@bio-eco.ch
www.citedelenergie.ch · www.suisse-energie.ch